



ON CONTINUE !

CPPAP N° 1020 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°210
Déposé le 23 janv. 2020
À distribuer avant le 25 janv. 2020

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**JANV. 2020
N°210
Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- L'UD EN ACTION (P2-3)
- MERCI- (P4-5)
- EN DIRECT DES SYNDICATS - (P6)
- EN DIRECT DE L'UD (P7)
- CALENDRIER DES STAGES, PERMANENCES UL ET AFOC, INFOS ET LE DESSIN DE PATOCHE (P8)

DEUX REGARDS SUR LA POLITIQUE



« J'assume parfaitement de mentir pour protéger le Président. »

Sibeth N'DIAYE
Porte-parole du gouvernement

« Il faut bien que la vérité monte des profondeurs du peuple, puisque d'en haut ne viennent que des mensonges. »

Louise MICHEL
Institutrice,
militante révolutionnaire



LE MEILLEUR RESTE À VENIR !

On assiste depuis le début du mouvement pour le retrait du projet Delevoye-Macron au bal des hypocrites :

Les mensonges, falsifications, simulations du gouvernement pour faire croire à grand renfort médiatique que leur retraite des morts était une « avancée ».

Les vautours de la finance et des fonds de pension tels BlackRock qui salivent déjà sur les centaines de milliards qu'ils pourraient récupérer et qui reçoivent des décorations du gouvernement pour « leur action pour le pays »...

Les Berger (CFDT) et Escure (UNSA) qui nous font le coup de : on a gagné sur l'âge « pipeau ». Mauvaise pièce de théâtre qui masque mal leur complicité.

Triste mascarade du pouvoir économique et politique et de ses subsidiaires.

Mais en face des salariés du privé et du public, des retraités, des étudiants se battent dans l'unité pour bloquer ces assassins des « jours heureux » et arracher le retrait du projet de loi qui n'est ni amendable ni négociable.

Les uns sont une insulte à ce qu'ont construit nos anciens et une menace grave pour notre présent et pour l'avenir de nos enfants. Les autres construisent l'espoir de justice sociale et de reconquêtes.

Indéfectiblement, FO est et sera toujours aux cotés des « derniers de corvée » et dans le camp de la résistance.

La faiblesse des touts puissants c'est leur arrogance.

Notre force, c'est la clarté, la détermination, l'unité et la ténacité !

Nous gardons l'optimisme de la volonté.

Le meilleur reste à venir et le plus tôt sera le mieux.

"QUE VIVE LA SOCIALE ! VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"

Rennes, le 20 janvier 2020

Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général

RÉFORME DES RETRAITES, JUSQU'AU BOUT !

2020



RENNES - 17 décembre

Rennes. « On est tous concernés par la retraite » : 500 manifestants dans les rues



Fabrice Lerestif, secrétaire de FO en Ille-et-Vilaine s'exprime face aux manifestants.

Sous un soleil d'hiver, ce samedi 4 janvier, un rassemblement était prévu pour « dire que depuis le 5 décembre, l'intersyndicale est toujours là ». Fabrice Lerestif, secrétaire général de Force ouvrière Ille-et-Vilaine l'annonce : « **Les choses durent, il y a toujours de la mobilisation. On prépare la semaine qui va être déterminante** ». Une manifestation est prévue, jeudi 9 janvier et « sans doute ensuite... »

« Il ne faut pas lâcher »

À partir de 14 h, un peu plus de 500 manifestants CGT, FSU, FO et Solidaires (200 selon la police) se sont rassemblés place de la République, à Rennes. Les syndicats savent que « **les discussions ne sont plus possibles. Déjà que le gouvernement ne discutait pas avant. Il ne faut pas lâcher, cette réforme des retraites concerne tout le monde** ».

L'intersyndicale a mis en place une aide financière pour les grévistes. « On a fait des repas partagés. On a eu des dons pour les plus démunis. » La caisse est alimentée par les adhérents. Pour exemple le syndicaliste, Fabrice Le Restif, a déjà contribué à hauteur 1 300 euros. « **Des personnes qui ne sont pas adhérentes ont également donné de l'argent. "Des boulangers ont offert du pain"** ». Cette réforme touche toute la population ».

Objectif : retrait total de la réforme

Tous demandent « **le retrait total de la réforme. Qu'on remette tout sur la table. Macron n'a pas gagné la bataille d'opinion** ». « On veut discuter pour améliorer la situation », annonce un retraité des finances publiques : « **Je suis solidaire** ».

Ouest-France le 04/01/2020



ST. MALO - 9 janvier

Grève du 9 janvier. À REDON, des entreprises bloquées et la collecte des déchets perturbée



« Ils symbolisent le service public et cela montre aussi notre mécontentement avec les problèmes de la redevance incitative, explique Anne Seillon, secrétaire de l'union locale Force ouvrière. Bloquer le ramassage des déchets nous permet également de signifier à la population qu'il y a des actions en cours. »

Ouest-France le 09/01/2020



RENNES - 9 janvier

RETRAITE L'UD DANS L'ACTION



ST. MALO - 11 janvier



FOUGÈRES - 11 janvier



Le blocage du rectorat le matin du 15 janvier à partir de 7H30 pour le retrait du projet de loi Macron-Berger (avec l'appui de l'interpro) s'est bien passé. Les forces de police ont dégagé une des entrées vers 10H mais il n'y a pas eu d'incident et l'objectif a été atteint. À midi plus de 200 manifestants se sont regroupés devant l'allée menant au MEDEF Ille-et-Vilaine. Des forces importantes de police (et le canon à eau) étaient déployées pour protéger ceux qui finalement sont les commanditaires de la contre réforme des retraites qui va profiter aux organismes financiers des fonds de pension.



RENNES - 14 janvier



Rennes le 20 janvier, 200 militantes et militants ont souhaité la malvenue à Castaner, ministre de la répression.

RETRAITE

DEPUIS LE 5 DÉCEMBRE VOUS AVEZ TOUJOURS
DANS NOS CORTÈGES À RENNES, ST
MERCRI À TOUT



TOUJOURS
DÉTERMINÉS
POUR GAGNER

**JOURS ÉTÉ PRÉSENTS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ
MALO, REDON, FOUGÈRES ET VITRÉ.
ES ET À TOUS !**



RS

**MINÉ-E-S
R LE RETRAIT**



BRIDOR (FGTA) :



15 élus sur 18 pour FO !

Les élections dans l'entreprise Bridor (groupe Le Duff) de Servon-sur-Vilaine ont eu lieu en toute fin d'année dernière.

432 salariés ont voté.

FO obtient 15 élus titulaires au CSE sur 18 (tous collèges confondus) !

Bravo François-Xavier et à son équipe

CSE MAISON DES ENFANTS DE COMBOURG (SDAS) :

L'ensemble de la liste FO est élu au 1^{er} tour

2 titulaires et 2 suppléantes

**Bravo Nathalie, Landry
et à toute l'équipe**

contacts: patron.landry@orange.fr et pelhatre.nathalie@sfr.fr

BNP PARIBAS

UNE AG SOUS LE SIGNE DE LA RECONQUÊTE

Le 22 novembre dernier s'est tenue l'AG annuelle du syndicat FO Banque De Bretagne – BNP PARIBAS.



Elle était présidée par Jean-Claude LE MANACH secrétaire et avec la présence de Mireille Herriberry, secrétaire fédérale de la section Crédit et de Charles LEGROS, coordonnateur FO chez BNP-PARIBAS.

Une trentaine de personnes étaient présentes, et de nombreux sujets ont pu être abordés lors de ce rassemblement.

Une feuille de route a été annoncée pour la période 2019-2023,

avec comme principaux objectifs :

- Les visites de nos collègues ;
- Faire un maximum d'adhésions ;
- Communiquer efficacement auprès des salariés de BNP-PARIBAS.

**Un seul mot d'ordre, reconquérir notre représentativité !
chez BNP-PARIBAS**

AG DES SYNDICATS VENDREDI 31 JANVIER

15 H 00 À L'UD



Communiqué FNEC-FP

Le ministre nous prend pour des pigeons ! (extrait)

« Dans le cadre de la réforme des retraites » le ministre Blanquer invite les syndicats à une parodie de négociations, dans laquelle il propose 500 millions d'euros pour 2021 en échange d'un « calendrier précis sur les missions des enseignants et leur évolution ».

- 500 millions annuels, sur l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, **c'est 40 euros bruts mensuels.**
- La réforme des retraites Macron-Philippe-Berger, **c'est plusieurs centaines d'euros de pension en moins par mois.**
- 400 euros par mois en moins de pouvoir d'achat : c'est l'effet conjugué du gel du point d'indice et de l'inflation depuis 2000, pour un personnel de catégorie A.
 - 300 euros par mois pour un personnel de catégorie B
 - 200 euros mensuels pour un personnel de catégorie C

L'article 1 du projet de loi ne trompe personne : « *garantir un même niveau de retraite pour les enseignants et chercheurs que pour des corps équivalents de même catégorie de la fonction publique* », c'est garantir la baisse du niveau des pensions pour tout le monde !

Depuis le 5 décembre, dans de nombreux établissements et services, des AG quotidiennes se tiennent pour décider la grève.

Les personnels de l'Éducation nationale sont aux côtés des cheminots, des salariés de la RATP, de l'EDF et manifestent contre « la détermination du gouvernement » à imposer un système qui fait perdre de 30 à 40% de pension. Ils manifestent contre la remise en cause de leurs droits, de leur statut, dont le Code des Pensions civiles fait partie intégrante.

Pas question d'accepter ce jeu de dupes !

Pour le ministre Blanquer, il faudrait cesser la grève, la défense des revendications, se vendre pour un plat de lentilles, et accompagner la modification de nos carrières, du temps de travail, de nos missions. La FNEC FP-FO a refusé de se ranger derrière cette mascarade. Avec sa fédération de fonctionnaires la FGF-FO, la FNEC FP-FO s'est adressée au gouvernement pour exiger l'ouverture de vraies négociations portant sur l'augmentation des salaires.

La FNEC FP-FO le dit clairement au ministre : depuis 42 jours les salariés du public et du privé sont en grève, ils sont déterminés. Ils ne sont pas dupes des manœuvres gouvernementales, que ce soit le coup monté entre Edouard Philippe, la CFDT et l'UNSA sur « l'âge pipeau », ou la pseudo-revalorisation annoncée à l'Éducation nationale.



Rennes le 20 janvier Les épreuves de contrôle continu du bac (E3C) perturbés dans plusieurs lycées rennais et même annulés, à Victor-et- Hélène Basch, près une mobilisation d'élèves, de parents d'élèves et d'enseignants, soutenus par les organisations syndicales FO, FSU et SUD.



MSA : les élections c'est maintenant !

Les élections à la Mutualité sociale agricole (MSA) se déroulent du 20 au 31 janvier. Quelque 2,5 millions de personnes doivent voter pour élire des délégués cantonaux.

Les candidats FO sont prêts.

Les élections à la MSA, qui visent à voter pour des délégués cantonaux, auront lieu du 20 au 31 janvier. Et c'est parmi eux que seront choisis les administrateurs des trente-cinq caisses MSA et ceux de la caisse centrale de la MSA (CCMSA). Ils représenteront pendant cinq ans les assurés et leurs ayants droit soit, en tout, 5,6 millions de ressortissants (calcul de 2016). Troisième organisation actuellement au sein de la MSA et disposant de deux administrateurs au sein de la CCMSA, Force Ouvrière, via deux de ses fédérations FEC-FO et FGTA-FO, travaille à renforcer sa place au sein de la structure de protection sociale agricole.

Une présence massive de FO dans beaucoup de cantons

Force Ouvrière, qui présente des candidats dans le deuxième collège (salariés de l'agriculture et des entreprises agricoles) dans 52 % des cantons de l'Ille-et-Vilaine pour les caisses des Portes de Bretagne.

Une commission vient de voir le jour au sein de notre UD :

LA COMMISSION HANDICAP 35

Vous êtes détenteur d'un mandat électif, désignatif ou simplement adhérent FO.

Vous êtes sensible à la question du Handicap au travail. Vous souhaitez apporter votre expérience ou simplement vous investir, venez donc rejoindre la commission Handicap 35 :

Référents UD : Philippe MELT fo.2a35@free.FR
et Philippe MASSÉ philippe1.masse@la poste.net

EN DIRECT DE L'UD

Le 16 janvier Fabrice LERESTIF, SG de l'Union Départementale a remis la médaille de l'organisation à notre camarade et ami Jean-Claude FRUGNAC syndiqué depuis plus de 50 ans à FO et militant exemplaire tant à l'UD qu'à l'Union Des Retraités .



ÉLECTIONS MSA



POUR ÊTRE ACTEUR DE L'AVENIR DE NOTRE MSA

POUR PRÉSERVER NOTRE PROTECTION SOCIALE

POUR ALLER VERS PLUS DE SOLIDARITÉ ET DE PROXIMITÉ



DU 20 AU 31 JANVIER 2020

PETIT MOT DES TRÉSORIERES :

En ce début d'année (que nous vous souhaitons excellente !) pensez à effectuer vos règlements de l'année 2019 à l'UD pour les timbres... et à votre fédération pour les cartes !

Merci de préciser et joindre à votre règlement UD le nombre éventuel de timbres dont vous faites le retour à votre fédération et/ou ceux perdus.

Dans le cas de perte, (timbres ou cartes), n'oubliez pas de faire le courrier de déclaration de perte que vous trouverez dans e-fo (et en faire copie à l'ud pour que nous suivions au mieux les commandes)

RAPPEL : les commandes 2020 ne peuvent être validées qu'après paiement des années précédentes.

Enfin, merci de faire vos commandes au plus juste de la réalité, mieux vaut effectuer des commandes supplémentaires en cours d'année que de rendre des centaines de timbres commandés en trop.

Contact : tresorerie.udfo35@orange.fr



SOUTIEN AUX GRÉVISTES

À cette date la caisse de grève atteint 10751 €

chèques à l'ordre de l'UD
ou lien via le site internet

L'UD VOUS INFORME

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation de tous

les coûts.

Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine. Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Lien Paypal via le site de l'UD <http://www.udfo35.fr/> ou chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer : 35 rue d'Échange 35 000 Rennes avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".

ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !



nos stages STAGES CFMS 2020

DATES	INTITULÉ	DURÉE
Du 27 au 31 JANVIER	DÉCOUVERTE de FO	5 jours
Du 11 au 13 FÉVRIER	COMMUNICATION ORALE	3 jours
Du 23 au 27 MARS	CSE (plus de 50 salariés)	5 jours
Du 12 au 14 MAI	NÉGOCIER	3 jours
Du 25 au 29 MAI	DÉCOUVERTE de FO	5 jours
Du 22 au 24 SEPTEMBRE	CONNAITRE ses DROITS 1	3 jours
Du 28 SEPTEMBRE au 2 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO	5 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78
ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ
13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES



35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

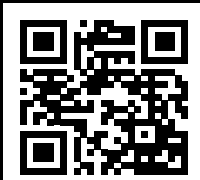
UNION DÉPARTEMENTALE FO 35
35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00

(fermeture midi)
Sans RDV les vendredis après-midi.
Pour les autres horaires uniquement sur RDV.

MAISON DE LA CONSOMMATION
48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41
Lundi de 14h00 à 17h00
Jeudi de 10h00 à 12h00

UNION LOCALE DE SAINT-MALO
8 rue Ernest Renan, 35400 Saint Malo,
09 66 96 37 97
Mardi et vendredi
9h à 12h - 14h à 19h

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos paiements 2019
TIMBRES 2020 : 4,95 €
tresorerie.udfo35@orange.fr